

Convention citoyenne sur les temps de l'enfant



EN BREF

La question posée par le Premier ministre F. Bayrou aux membres de la convention citoyenne est la suivante : « Comment mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé ? » Existe-t-il une organisation des temps des enfants optimale qui puisse répondre à cet enjeu ? L'amélioration des apprentissages, du développement et de la santé des enfants passe-t-elle principalement par l'organisation de leurs temps sociaux, familiaux et scolaires ?

Les comparaisons internationales permettent de trancher la question. En croisant les écarts de performance aux évaluations PISA en fonction de l'origine sociale et les différentes organisations du temps scolaire pour les pays de l'OCDE, on constate une absence totale de corrélation. Le nombre de jours de classe à l'année n'est pas prédictif d'un impact positif ou négatif sur les inégalités scolaires. L'équité des systèmes scolaires n'est pas davantage liée à la durée totale des vacances scolaires. Si les recherches en chronobiologie mettent en avant des points d'attention (régularité du sommeil, respects des rythmes circadiens...), une politique éducative fondée sur ces seules préconisations se révèle insuffisante pour lutter contre les différences d'apprentissages ou de niveau de santé, tant le poids des inégalités sociales est déterminant. La réflexion menée doit donc s'appuyer sur l'ensemble des recherches éclairant ces inégalités.

Contact : fsu.nationale@fsu.fr

Cahier d'acteur déposé par :

Fédération Syndicale Unitaire - FSU

Qui sommes-nous et quel est notre rôle ?

À l'origine, la FSU est une fédération syndicale constituée de syndicats nationaux, de secteurs ou de métiers relevant du champ de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, de la Recherche, de la Culture et de la Justice. Aujourd'hui, elle est présente dans la Fonction Publique d'État et la Fonction Publique Territoriale. Elle compte 160 000 adhérent·es. Elle défend et promeut les valeurs de démocratie, de laïcité, de justice, d'égalité, de liberté et de solidarité. Elle travaille en partenariat avec le mouvement associatif et social. Elle œuvre en faveur de choix éducatifs, économiques et sociaux de justice, d'égalité, de solidarité, de laïcité et de démocratie. Elle contribue à la défense et à la promotion des Droits de l'Homme et à l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle travaille à la prise en compte des questions majeures de société, à la transition écologique, à la révolution technologique et numérique.

Le SNES, la FSU-SNUIPP ou encore le SNEP sont des syndicats nationaux de la fédération, majoritaires dans les métiers de l'enseignement des premier et second degrés publics, comme le sont le SNICS pour les infirmier·es scolaires ou le SNUAS-FP pour les assistant·es de service social.

La plupart des syndicats de la FSU rassemblent des agent·es dont les métiers les amènent à être aux côtés de la jeunesse pour la former et l'accompagner, c'est le cas pour la FSU Territoriale qui regroupe les agent·es des collèges et lycées, les ATSEM, l'aide sociale à l'enfance, les assistantes familiales et pour le SNPES-PJJ qui intervient sur le champ de

NOS CONSTATS

Quelle est notre vision de l'organisation actuelle des temps des enfants en France ?

*Ce qui marche bien, ce qui marche moins bien
la protection judiciaire de la jeunesse.*

Quels sont les enjeux des « temps de l'enfant » ?

Les politiques éducatives menées ces dernières années en France ont dégradé les conditions d'enseignement et ont exacerbé les inégalités : si les élèves vivent le même « temps scolaire », la multiplication des mesures à visée ségrégative (groupes de niveau au collège ; attaques pour réduire les enseignements et leur diversité au lycée général, technologique professionnel ; obsession pour le "lire, écrire, compter" ; contrôle des pratiques enseignantes notamment dans le premier degré) font que les élèves des classes populaires vivent un temps scolaire dégradé, entravant leur réussite, quand celles et ceux issus·es des milieux les plus favorisés trouvent dans le cadre familial les ressources nécessaires pour réussir à l'École. La dégradation des moyens alloués à l'accompagnement social, à la santé à l'École et à l'orientation scolaire entrave en outre l'action des professionnel·les pour mener à bien leurs missions de prévention, d'accueil, d'écoute et de conseil auprès des élèves et de leurs familles. La politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves définie en novembre 2015 aurait offert un cadre et une dynamique favorable de lutte contre les inégalités sociale et de santé si elle n'avait pas été occultée et laissée sans moyens, sans évaluation et impulsion politique.

La focalisation de la convention sur les seuls temps de l'enfant laisse dans l'ombre des enjeux fondamentaux concernant les enfants. Et les solutions de bon sens qui pourraient émerger seront d'une efficacité plus que réduite si elles laissent de côté le traitement des mécanismes inégalitaires tout en n'apportant pas de réponses décisives à l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves et de travail des personnels de l'Éducation.

Les enfants ont de moins en moins de temps scolaire pour apprendre

Les générations d'élèves qui se sont succédé ces dernières années, ont eu progressivement moins d'École et moins d'heures de cours. Leurs enseignant·es ont subi une dégradation de leur condition d'enseignement rendant les apprentissages moins effectifs. Autrement dit, ces générations ont eu moins de temps d'apprentissage en classe avec leurs enseignant·es et avec les autres élèves. Elles sont aujourd'hui moins exposées aux connaissances et ont globalement moins d'interactions de qualité avec les adultes qui les accompagnent à l'École. Les réformes depuis vingt ans, toutes menées sans volonté de consensus ni approbation des personnels, ont avant tout visé les économies d'échelle pour réduire les dépenses de la Nation pour sa jeunesse, alors que la démographie scolaire s'envolait. En parallèle, de nombreux travaux scientifiques (en sociologie des apprentissages notamment) mais aussi des expérimentations pédagogiques éclairant la fabrique des inégalités scolaires, ont été volontairement ignorés.

Dans le premier degré, la remise en cause de la scolarisation des enfants de deux ans retarde l'accès aux langages et à la vie collective, notamment pour de nombreux élèves de l'Éducation prioritaire. Dans le second degré, le passage en 2009 du Baccalauréat professionnel en 3 ans a supprimé pour les élèves une année entière de formation. En 2016, la réforme dans les collèges interrompt tout financement des options, une mesure qui a pénalisé tout particulièrement l'Éducation prioritaire, qui n'a eu aucune marge d'auto-financement pour les préserver, sauf à renoncer aux derniers dispositifs pour étayer des élèves en grande difficulté. En 2024, les groupes de niveau en collège sont financés par la suppression de la Technologie en Sixième (1 heure hebdomadaire en moins). En résumé, les réformes successives ont abouti à réduire la diversité des enseignements, à réduire la carte des formations, et ainsi à regrouper les élèves dans des classes de plus en plus chargées. Ce qui a été accéléré avec les baisses de postes d'enseignant·es. Les élèves en France ont donc de moins en moins de temps de classe dans des classes de plus en plus chargées.

Les années de scolarité dans le premier degré sont également celles lors desquelles les enfants peuvent fréquenter les accueils collectifs de mineur·es, les « centres de loisirs » sur le temps périscolaire, avant ou après la classe.

Pour autant, ce temps périscolaire est encore trop souvent déconsidéré : une part significative des personnels est précaire et bien souvent ne dispose pas des ressources suffisantes pour préparer correctement les activités sur le temps de travail. Il en résulte des inégalités dans la qualité d'accueil selon les collectivités, alors que les enfants peuvent y passer entre deux et quatre heures par jour.

Les programmes scolaires se sont parallèlement densifiés, reportant, faute de temps, certaines activités sur le travail personnel des élèves, au prétexte d'une individualisation des apprentissages. Dans le premier degré, la structuration des programmes par année, voire par période ou même par semaine, a conduit à des cadences trop soutenues, entravant la construction du sens des apprentissages. Alors que les personnels de l'École sont sommés de faire apprendre plus aux élèves mais avec moins de temps et dans des classes en sureffectif, le décrochage de certain-es élèves s'est accru, creusant des inégalités bien documentées, quand d'autres vivent mal cette sursollicitation. La disparition des RASED dans le premier degré, le manque d'infirmières, d'assistant-es de service social, de CPE et PsyEN freinent les mesures de prévention et de remédiation.

Au contraire de ces politiques, pour la FSU, le temps de l'enfant doit être conçu, pour toute la jeunesse sans exception, pour construire son émancipation, son esprit critique et son autonomie de pensée. Pour la FSU, les élèves sont toutes et tous capables de réussir des apprentissages exigeants et d'acquérir une culture commune construite sur la diversité des savoirs et savoir-faire. L'École est en mesure de lutter contre les inégalités scolaires en accordant du temps aux élèves pour leurs apprentissages afin qu'ils et elles apprennent et grandissent ensemble et à leur rythme. Elle est aussi en mesure de lutter contre les inégalités sociales et de santé pour favoriser la réussite scolaire et éducative de tous les élèves.

Le respect des temps de l'enfant suppose le respect des temps de travail des personnels : laisser du temps aux personnels est déterminant pour répondre collectivement et en équipe pluriprofessionnelle aux défis (comme l'inclusion) et aux situations complexes auxquelles sont confrontées les équipes (harcèlement, violence, etc.).

Avec 40 % du temps d'éveil d'un-e enfant passé à l'École, l'École est le principal lieu de vie et de sociabilisation des enfants, à ce titre elle se doit de favoriser l'intégration sociale de toutes et tous les élèves. Elle doit être dotée, en nombre suffisant, de personnels dûment formés et en capacité de répondre aux besoins exprimés par les jeunes. Des lieux et des temps favorisant la sociabilisation, des espaces de repos, d'accueil et d'écoute sécurisants doivent être présents dans les Écoles pour permettre l'expression de leurs besoins et la libération de la parole des élèves comme le sont les infirmeries, les bureaux des assistantes sociales et des PsyEN. La FSU demande à ce titre la création massive d'emplois pour répondre aux demandes : il manque encore 15 300 postes infirmiers, 20 000 postes d'assistant-es de service social et 6500 postes de PsyEN.

NOS PROPOSITIONS

Quels sont les axes de propositions et idées que nous portons à la connaissance de la Convention citoyenne ?

Des temps scolaires qui respectent les enfants, les missions de l'École et celles des personnels

La FSU milite pour plus de temps d'apprentissage dans des Écoles et des établissements où les élèves auraient des conditions d'accueil et d'encadrement plus respectueuses de leur rythme, de leur singularité et de leurs besoins en termes de développement culturel et social. La tentation de décaler à l'extérieur de l'École des activités artistiques, sportives ou d'aide aux devoirs pour réorganiser et alléger la journée porte le risque majeur d'une rupture d'égalité entre les élèves. Ce qui n'est pas obligatoire peut devenir accessoire pour des familles.

Les enseignements artistiques et d'EPS sont avant tout des disciplines scolaires, prises en charge par des professeur-es formé-es et qualifié-es, dont la mission est la réussite et l'émancipation de toutes et tous les élèves par des savoirs et savoir-faire clairement identifiés. Pour la FSU, une culture commune émancipatrice repose sur la capacité de l'École à assurer la construction de savoirs dans tous les domaines, qui se complètent et se renforcent mutuellement. Des associations pourraient-elles alors assurer ces activités dans les murs de l'École dans des temps non scolaires ?

Pour la FSU, leurs interventions doivent rester ciblées et reposer sur l'initiative et le contrôle des équipes éducatives. L'expérience des dispositifs tels que « 2 h de sport en plus de l'EPS » montre que toute offre, y compris si elle a lieu dans le temps scolaire, qui ne s'appuie pas sur une obligation scolaire dans le cadre des enseignements et cadrée dans les obligations de service des enseignant·es, ne touche pas les publics qui en ont le plus besoin¹.

Développer, avec des crédits publics, un marché lucratif pour des associations homologuées dans l'urgence au risque de ne pas respecter les principes de l'École de la République, comme la laïcité, ne serait pas de nature à améliorer le service public d'Éducation. L'accompagnement à l'orientation des élèves est déjà prétexte dans certains établissements à des interventions d'organismes privés dont les intérêts marchands pour promouvoir une filière professionnelle, le plus souvent en difficulté de recrutement, empêchent tout conseil désintéressé et expert. Le développement des compétences psychosociales pourrait aussi échapper à tout contrôle lors de séances menées par des intervenant·es non diplômé·es, en particulier auprès de jeunes repéré·es pour leur santé mentale fragile.

La FSU rappelle que la progressivité des apprentissages à un rythme régulier est nécessaire pour à la fois mémoriser les notions travaillées et pour gagner en aisance dans le cadre d'entraînements réguliers. Dans les collèges et lycées, toute initiative d'annualisation des enseignements peut entraîner des périodes de plusieurs mois sans être exposé·es à des savoirs avec des périodes plus intensives dans le cas d'une semestrialisation. L'annualisation des enseignements va en outre de pair avec l'annualisation des services des enseignant·es. Or, comme on l'a vu dans l'enseignement supérieur, cela conduit à une hausse de la charge de travail des personnels (non prise en compte des jours fériés, moindre prise en compte des congés maladie, etc.) alors que leur épuisement professionnel est déjà reconnu.

Au-delà des temps, quels défis pour une amélioration des apprentissages et de l'émancipation sociale des enfants ?

L'expression de la FSU sur les temps des enfants se centre donc principalement sur le temps scolaire. Ce temps doit être pensé à partir de leurs besoins éducatifs, dans un souci de recherche d'amélioration de la construction des apprentissages. Or les choix politiques actuels tendent à faire primer des logiques d'économie de moyens et de communication sur l'intérêt des élèves. On débat de la durée des vacances sans jamais poser la principale question : comment garantir que l'École joue pleinement son rôle de réduction des inégalités sociales, de santé et scolaires et son rôle émancipateur ?

Repenser les temps de l'enfant (ou plutôt des enfants), c'est donc d'abord refuser de sacrifier le projet égalitaire au profit d'intérêts économiques de court terme. C'est défendre une École qui offre à chacun·e le temps d'apprendre, de s'émanciper et de grandir, il faut donc questionner le développement des contrats d'alternances chez les mineur·es et placer au centre non pas les exigences du marché du travail, mais d'abord le droit fondamental de toutes et tous les jeunes à une éducation juste et ambitieuse. C'est donc de plus et de mieux d'École qu'ont besoin les enfants et les jeunes notamment celles et ceux issu·es de milieux défavorisés. Derrière la valorisation politique de l'alternance, il y a le risque d'enfermer précocement les jeunes des classes populaires dans des parcours courts, réduisant leurs possibilités de poursuites d'études dans le supérieur. Comment justifier que le temps global de formation pour cette partie de la jeunesse soit réduit par rapport aux autres jeunes de leur génération ?

Dès le premier degré pour la FSU, la qualité du temps des élèves dépend des dynamiques pédagogiques des équipes et de la confiance qui est réellement accordée aux professionnel·les, tout autant que des conditions matérielles d'apprentissages (effectifs, remplacement, inclusion).

A l'opposé des évaluations imposées qui classent les élèves dès 6 ans, des programmes de 2025 qui imposent des rythmes d'apprentissage nocifs pour de nombreux enfants, de la centration sur ce qui est mesurable plutôt que sur ce qui fait pleinement sens, la FSU revendique que les enseignant·es ne soient plus traité·es en

¹Rapport de l'INJEP, 2024

exécutant·es mais qu'elles et ils bénéficient des formations nécessaires pour dénouer les malentendus scolaires et puissent prendre le temps de construire des situations d'apprentissage qui bénéficient à toutes et tous.

En primaire, le temps des élèves doit être décroché du temps enseignant, grâce à la création massive de postes de « Plus-de-maîtresses-que-de-classes », qui permettront aussi un nouveau souffle pédagogique dans des conditions transformées.

Contrairement à ce qui est fait depuis plusieurs dizaines d'années, le temps scolaire doit être augmenté, notamment pour celles et ceux qui n'ont que l'École pour réussir. Ainsi la FSU propose dans le second degré d'augmenter le temps hebdomadaire des apprentissages au collège et au lycée professionnel ainsi que l'augmentation des horaires des disciplines pour y inclure l'accompagnement et la remédiation avec les professeur·es de la classe, en groupe à effectifs réduits, ou encore le travail personnel des élèves. Des professeur·es et des personnels de vie scolaire, de santé, de service social et d'orientation plus nombreux et nombreuses sont nécessaires pour réduire significativement les effectifs par classe et réaliser l'objectif de l'École inclusive.

Dans les lycées, porter la scolarité obligatoire pour toutes et tous les jeunes jusqu'à 18 ans permettrait de donner du temps pour l'orientation et un réel droit à l'erreur dans un schéma d'études devenu particulièrement complexe.

La FSU demande à réactiver une politique d'éducation prioritaire ambitieuse. Cette politique nationale concerne aussi bien les territoires urbains que ruraux, en se basant principalement sur des critères sociaux, les plus prédictifs des inégalités scolaires en France. Toutes et tous les jeunes mineur·es devraient pouvoir être accueilli·es dans les lycées dans des conditions améliorées.

La question des moyens humains est incontournable pour garantir la qualité de l'accompagnement et de la formation de ces jeunes. C'est la condition d'une amélioration du climat scolaire permettant d'instaurer une cohérence éducative garantissant la sécurité psychologique des élèves. Cet objectif dépend des conditions matérielles, de l'organisation pédagogique, du dialogue et du soutien aux personnels. Améliorer la santé des élèves comme leur réussite scolaire suppose des moyens humains, plus de mixité scolaire, des effectifs réduits par classe et une action de tous les échelons hiérarchiques. Il faut offrir à chacun·e un cadre permettant l'autonomie intellectuelle et sociale, grâce à des équipes pluriprofessionnelles complètes, ayant tout le temps de concertation et d'analyse collective nécessaire, et des moyens de vie scolaire suffisants.

Enfin, le bâti scolaire joue aussi un rôle clé : il doit favoriser le bien-être, l'égalité filles-garçons et la lutte contre le harcèlement. Les inégalités actuelles sont inacceptables de plus de nombreux bâtiments ne sont pas adaptés aux conditions climatiques actuelles, et le réchauffement climatique accentue ces insuffisances, avec un impact direct sur les élèves, leur santé et leurs apprentissages. Un plan ambitieux de rénovation est nécessaire, avec une implication des personnels et usagers·ères.

Des bâtiments scolaires bien conçus permettront aux élèves comme aux personnels de travailler, d'apprendre dans de bonnes conditions et de se ressourcer. La FSU exige aussi des installations sportives adaptées et des réglementations protectrices face aux températures extrêmes dans les établissements.